



Communiqué

Paris, le 21 janvier 2008

### **Augmentation des moyens alloués au contrat de liquidité**

Sequana Capital (NYSE Euronext Paris: VOR) annonce aujourd'hui que, par avenant au contrat de liquidité signé le 15 juin 2006 avec Exane, elle a décidé de porter de 4 à 8 millions d'euros le montant affecté au contrat de liquidité afin de permettre à Exane d'assurer la continuité des ses interventions au titre du contrat.